

Intervention Outre-mer

Monsieur le Président, Madame la Ministre, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, Messieurs les Rapporteurs pur avis, chers collègues,

Après l'adoption du Projet de loi Egalité réelle en Outre-mer il y a deux semaines, nous nous intéressons de nouveau aux territoires d'Outre-mer grâce à l'examen du Projet de Lois de Finance pour 2017. Plus qu'un texte de loi, l'égalité réelle entre la métropole et les territoires d'Outre-mer a été une ambition constante du Gouvernement et de la majorité pendant ce quinquennat. Mais restons modeste. Beaucoup reste à faire tant les inégalités sont importantes, notamment en termes d'emploi, de développement économique, de précarité, d'accès au service public...

Le taux de chômage en Outre-mer est jusqu'à 15 points supérieur que dans l'hexagone. Il est donc urgent de trouver des solutions adéquates en se concentrant particulièrement sur les TPE qui représentent 96% du tissu économique. C'est sur elles que se concentreront désormais les exonérations de cotisations patronales. Il faut en espérer très vite les bienfaits. Les exonérations applicables aux travailleurs indépendants seront ajustées dans le PLFSS pour les rendre plus efficaces et efficientes.

Le transport des marchandises est également une problématique majeure pour la compétitivité économique de ces territoires. L'aide au fret compense ainsi les surcoûts des importations et des exportations des Outre-mer.

Pour favoriser l'intégration professionnelle des jeunes, le Service Militaire Adapté est renforcé. Mais suffit-il ? L'objectif est d'accueillir 6 000 jeunes en

2017 contre 5 000 aujourd'hui. Il s'agit d'un investissement pour l'avenir, puisque ce dispositif a déjà démontré son efficacité.

L'agence de l'Outre-Mer pour la Mobilité voit ses moyens confortés pour que les jeunes ultra-marins puissent avoir accès à la formation professionnelle et le droit à la mobilité vers l'hexagone s'ils le souhaitent.

Le logement est également un enjeu économique et social de première importance. Les crédits pour la résorption de l'habitat insalubre et d'incitation fiscale à l'investissement dans le logement social locatif sont maintenus. L'Etat participera à hauteur de 147 millions d'euros au financement des logements sociaux en outre-mer. L'enveloppe consacrée à la réhabilitation des logements sociaux augmente pour atteindre 15 millions d'euros qui permettront de prendre en charge plus de 2 200 logements.

Enfin, il faut mettre en avant les efforts consacrés à l'aménagement du territoire et à la continuité territoriale. Là encore, il s'agit d'investissements pour l'avenir.

J'ai moi-même constaté sur le terrain à quel point il est nécessaire d'agir. Le chemin vers l'égalité réelle est encore long et la République se doit de répondre aux attentes légitimes des populations, dans le respect des particularismes régionaux qui font la richesse de notre Nation. A l'heure de la mondialisation des échanges, de la préservation de la biodiversité, et de la valorisation de la mer comme espace économique et environnemental de demain, les territoires d'Outre-mer sont plus que jamais une chance pour la France.

Question :

Madame la Ministre, le projet de loi pour une égalité réelle contient des objectifs ambitieux en matière de convergence des modèles économiques et sociaux entre la métropole et les outre-mer et des plans pluriannuels de développement adaptés aux besoins spécifiques de chaque territoire. Nous saluons bien évidemment ces dispositions. Cependant, les moyens doivent s'adapter aux ambitions. Ainsi, pouvez-vous nous garantir que les crédits budgétaires de la mission seront suffisants pour garantir l'application de cette loi très attendue par les élus locaux et nos concitoyens d'outre-mer.

Madame la Ministre, en 2018 la Nouvelle-Calédonie se prononcera par référendum sur son autodétermination. Ce scrutin résulte des accords de Nouméa de 1998. Le Gouvernement a rappelé à plusieurs reprises que le référendum aura bien lieu et que le résultat sera respecté. Dès lors, il convient d'anticiper les conséquences, quel que soit le résultat du vote des Néocalédoniens. Ainsi, pouvez-vous nous expliquer comment le Gouvernement se prépare au référendum sur l'autodétermination de la Nouvelle Calédonie ?

Je vous remercie.